Vendredi 8 novembre 1991

Groupe-conseil romand pour la modération de la circulation (GCR)

7e Journée «Rue de l'Avenir»

Modération de la circulation à grande échelle

L'objectif de cette journée est de rassembler les professionnels (ingénieurs, urbanistes, architectes, aménagistes), les responsables politiques et administratifs des communes et des cantons romands, les représentants d'associations de parents, d'habitants, d'usagers, pour débattre à Neuchâtel des différents aspects de la modération à grande échelle (zones 30, aménagements sur les axes principaux, politique globale des transports, pollution).

Prix de la journée

comprenant toutes les conférences, la documentation, le repas de midi (sans boisson) et le déplacement en bus

Fr. 90.–

Lieu

Neuchâtel, avenue de la Gare 15, Salle de conférence de l'EUROTEL (repas au restaurant du même établissement)

Inscriptions

Par retour du coupon d'inscription ci-contre
jusqu'au 22 octobre au Secrétariat romand du GCR, Rue des Parcs 4, 2000 Neuchâtel
Versement sur le CCP 20–7856-6

Renseignements

✆ 038/24 00 39

Programme

9h15 Accueil, distribution de la documentation

9h30 Présentation du GCR et de la 7e Journée «Rue de l'Avenir»
(Pierre-François Schmid, président du GCR)

9h45
- La nouvelle politique des déplacements du canton de Genève: ses objectifs et sa mise en oeuvre
(Freddy Wittwer, directeur de l'Office des transports et de la circulation de l'Etat de Genève)
- Le plan des déplacements à Neuchâtel
(Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal de la ville de Neuchâtel)
- Les aspects politiques de la modération de la circulation
(Blaise Duport, conseiller communal à Neuchâtel, directeur de l'Urbanisme)
- La modération de la circulation à Neuchâtel: le projet d'ensemble et les premières réalisations
(Lydia Bonanomi, architecte à l'IREC/EPFL)

12h15 Apéritif

12h45 Repas

14h00 Visite, en bus et à pied des quartiers à circulation modérée: zones 30 et aménagements sur des routes principales

16h40 Fin de la Journée

16h55 Départ des trains

☞